

**Association des habitants des Pâquis
SURVAP**

pa. Maison de quartier des Pâquis
Rue de Berne 50
1201 Genève

Genève, le 11 janvier 2007

Monsieur Roberto Brogini
Président du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Case postale 3983
1211 Genève 3

**Concerne : Pétition P 168 « Pour la sécurité dans le quartier des Pâquis, pour la réalisation des promesses »
Plan de circulation et aménagement piétonnier du cœur des Pâquis**

Monsieur le Président,

Par la présente nous nous permettons de revenir sur la problématique de la circulation dans le quartier des Pâquis.

Dans le cadre de la soumission du rapport de la Commission des pétitions au Conseil municipal de la pétition citée en référence, adressée par les associations du quartier, nous souhaitons qu'un plan du schéma de circulation des Pâquis soit étudié, qui comprendrait l'aménagement piétonnier du cœur du quartier.

En effet, les problèmes récurrents de la circulation de transit à l'intérieur du quartier nous conduisent à penser que seul un centre fermé à la circulation peut y répondre, à savoir :

- la difficulté à réduire le trafic de transit à travers le quartier. A ce propos même la mesure opportune prise récemment par le SMO pour empêcher les véhicules de tourner à gauche dans la rue des Pâquis, en venant du quai par la rue Gautier, est constamment enfreinte par les automobilistes. Les autres passent par la place Marteau pour rejoindre la rue des Pâquis par la rue de l'Ancien port !
- l'impossibilité de faire respecter le 30 km/h ou le 20 km/h sur des « artères » comme la rue des Pâquis, la rue du Môle ou la rue de Berne entre autres,
- les voies avec circulation mixte, voitures et bus, interdisant toute mise en place de ralentisseurs,
- les suppressions trop nombreuses des passages piétons,
- les problèmes, pour les enfants, d'accès aux écoles au centre du quartier,
- l'absence de contrôle de vitesse dans la zone 30 par la Police cantonale ou municipale.

Alors que des discussions sont actuellement menées par le Service de la Mobilité à propos des règles à appliquer dans les zones de modération et notamment de la « hiérarchisation » du réseau routier, nous demandons également à la Ville de tenir compte du fait que les Pâquis sont un des quartiers de la ville les plus exposés à la pollution de l'air et aux nuisances sonores.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Pierre Fuchs

Dominique de Moncuit

Luc Gilly

P. Fuchs D. de Moncuit L. Gilly